

CANADA
VILLE DE WARWICK
MRC D'ARTHABASKA
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Ville de Warwick tenue le 14 août 2017, à 19 heures 30 à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère,
Messieurs les conseillers,

Charles Martel,
Noëlla Comtois,
Stéphane Hamel,

Pascal Lambert,
Martin Vaudreuil,

EST ABSENT :

Monsieur le conseiller,

Étienne Bergeron,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

DÉPÔT ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour de la présente séance ordinaire a été transmis à chacun des conseillers municipaux de la Ville de Warwick par courriel du 11 août 2017;

Séance tenante, l'ordre du jour est modifié par l'ajout de l'item suivant :

Affaire nouvelle :

- Félicitations/Madame Mireille Moreau;

2017-08-234 Aucune autre affaire nouvelle n'étant ajoutée, sur une proposition de la conseillère madame Noëlla Comtois, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

Adoptée.

DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUILLET 2017 :

2017-08-235 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2017 soit adopté tel que rédigé et déposé.

Adoptée.

TRÉSORERIE :

2017-08-236 Il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la liste des revenus du mois de juillet 2017 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL : (SUITE)

2017-08-237 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil municipal approuve la liste des dépenses autorisées et payées selon le Règlement numéro 097-2007 totalisant 160 450,92 \$ (dépôt direct des salaires) et 587 132,37 \$ pour le mois de juillet 2017 pour le fonds d'administration général, telle que déposée et annexée à la présente.

Adoptée.

DÉPÔT/DIVERS DOCUMENTS :

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE L'URBANISME - JUILLET 2017 :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la directrice de l'urbanisme, madame Kelly Bouchard, au 31 juillet 2017.

RAPPORT DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la responsable de la bibliothèque, madame Katia Houle, au 31 juillet 2017.

DOSSIERS À TRAITER :

ADMINISTRATION ET GREFFE :

AUTORISATION DE SIGNATURE/QUITTANCE ET TRANSACTION DANS LE DOSSIER DE MADAME SYLVIE BISSON :

CONSIDÉRANT QU'un règlement hors cour est intervenu dans le dossier de madame Sylvie Bisson contre la Ville de Warwick;

CONSIDÉRANT QUE la firme *Tremblay Bois Mignault Lemay*, avocats de Québec mandatée par la *Mutuelle des municipalités du Québec*, demande à la Ville de signer la quittance et transaction;

2017-08-238 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux soit autorisée à signer la quittance et transaction pour et au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

AUTORISATION DE SIGNATURE/PROTOCOLE D'ENTENTE DANS LE CADRE DU VOLET 1 DU FONDS POUR L'EAU POTABLE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (FEPTEU) :

CONSIDÉRANT QU'un protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi à la Ville de Warwick par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire d'une aide financière dans le cadre du volet 1 du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) doit être dûment signé pour le maintien des crédits réservés aux fins de ladite aide financière;

CONSIDÉRANT QUE les travaux admissibles à l'aide financière réalisés sur la rue Saint-Louis (entre la rue Baril et la route 116) sont prévus à l'annexe B dudit protocole d'entente;

2017-08-239 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

AUTORISATION DE SIGNATURE/PROTOCOLE D'ENTENTE DANS LE CADRE DU VOLET 1 DU FONDS POUR L'EAU POTABLE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (FEPTEU) : (SUITE)

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo soit autorisé à signer le protocole d'entente relativement au versement d'une aide financière par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) dans le cadre du volet 1 du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées, et ce, pour et au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU :

ENGLOBE CORP./MANDAT SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX CONCERNANT LES TRAVAUX D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE SUR UNE PARTIE DE LA RUE SAINT-LOUIS :

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick a reçu deux (2) offres de services professionnels pour le contrôle des matériaux dans le cadre des travaux d'eau potable, d'égouts et de voirie sur une longueur d'environ 1 500 mètres sur la partie est de la rue Saint-Louis, soit les suivantes (taxes incluses) :

- | | |
|-------------------------------------------|--------------|
| ➤ Englobe Corp. de Victoriaville | 17 702,70 \$ |
| ➤ Les Services exp. inc. de Victoriaville | 26 500,59 \$ |

2017-08-240 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte et autorise le paiement de l'offre de services présentée et préparée par monsieur François Gosselin, ingénieur et directeur régional – Centre-du-Québec chez *Englobe Corp.* de Victoriaville en date du 20 juillet 2017, consistant au contrôle des matériaux par un laboratoire dans le cadre des travaux d'eau potable, d'égouts et de voirie sur une longueur d'environ 1 500 mètres sur la partie est de la rue Saint-Louis, le tout au montant de 15 397 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

SERVICE INCENDIE :

ACADÉMIE DES POMPIERS DE MIRABEL/AUTORISATION FORMATION DE MAINTIEN DE COMPÉTENCES :

2017-08-241 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le paiement des frais de formation en maintien de compétences pour les vingt-sept (27) pompiers à l'*Académie des pompiers de Mirabel* au montant de 9 450 \$ plus les taxes applicables, les frais de déplacements et de repas;

QUE les pompiers seront rémunérés selon le salaire minimum en vigueur conformément à la politique relative à la gestion et à l'administration d'un service de protection contre les incendies.

Adoptée.

COLLÈGE MONTMORENCY DE LAVAL/AUTORISATION FORMATION OFFICIER 1 (PREMIÈRE PARTIE) :

2017-08-242 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

SERVICE INCENDIE : (SUITE)

COLLÈGE MONTMORENCY DE LAVAL/AUTORISATION FORMATION OFFICIER 1 (PREMIÈRE PARTIE) : (SUITE)

QUE ce conseil autorise le paiement des frais de formation au *Collège Montmorency de Laval* pour la première partie du cours officier 1 avec l'examen de l'ÉNAP pour les cinq (5) officiers au montant de 2 750 \$ plus les taxes applicables, les frais de déplacements et de repas;

QUE les pompiers seront rémunérés selon le salaire minimum en vigueur conformément à la politique relative à la gestion et à l'administration d'un service de protection contre les incendies.

Adoptée.

FORMATION PRÉVENTION SECOURS INC./AUTORISATION FORMATION SECOURISTE EN MILIEU DE TRAVAIL :

2017-08-243 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise les vingt-sept (27) pompiers volontaires de Warwick à participer à la formation en secourisme offerte par *Formation Prévention Secours inc.* et en accepte le paiement au montant de 2 392 \$ plus les taxes applicables;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais de repas et de la rémunération des pompiers ayant la formation pompier 1, le tout tel que prévu dans la politique relative à la gestion et à l'administration d'un service de protection incendie.

Adoptée.

MANDAT/RAMONAGE DES CHEMINÉES :

2017-08-244 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'entreprise *Les Cheminées M.V. SENC* de Saint-Félix-de-Kingsey soit nommée à titre de ramoneur officiel de la Ville de Warwick pour la période du 14 août 2017 au 31 juillet 2020;

QUE les prix seront les suivants, plus les taxes applicables :

Description	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Une inspection avec rapport	50 \$	50 \$	55 \$
Un ramonage maison 1 étage	60 \$	60 \$	65 \$
Un ramonage maison 2 étages	70 \$	70 \$	75 \$
Deux (2) cheminées sur même toiture	110 \$	110 \$	120 \$
Deux (2) cheminées sur bâtiments distincts	110 \$	110 \$	120 \$
Sur demande du service de protection contre les incendies après un feu de cheminée (cheminée condamnée)	60 \$	60 \$	65 \$
Supplément pour le démontage et le nettoyage des chambres d'air sur les grosses fournaies et les façades de foyer encastré (informer le client avant de débiter le ramonage)	10 \$	10 \$	10 \$

QU'un rapport annuel des visites effectuées sur le territoire devra être remis aux autorités de la Ville de Warwick.

Adoptée.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

LOISIRS ET CULTURE :

MONSIEUR PIERRE-ANTOINE AUGER/AUTORISATION CONSOMMATION BOISSONS ALCOOLISÉES POUR UN ÉVÈNEMENT AU PONT COUVERT :

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 75.1 du Règlement G-100, « Dans un endroit public, nul ne peut consommer des boissons alcoolisées ou avoir en sa possession un contenant de boisson alcoolisée dont l'ouverture n'est pas scellée, sauf si un permis a été délivré par la *Régie des alcools, des courses et des jeux* »;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 75.2 dudit règlement, il est stipulé que : « Le présent article ne s'applique pas à l'occasion d'une réunion publique sur la place publique, ni aux activités commerciales ou publiques dans le cadre d'une fête, manifestation, kermesse ou exposition à l'intention du public lorsqu'une autorisation à cet effet a été obtenue par résolution du conseil »;

2017-08-245 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise la consommation de boissons alcoolisées pour un évènement organisé le 25 août 2017 par monsieur Pierre-Antoine Auger de Victoriaville au pont couvert situé au 28, route Saint-Albert à Warwick;

QU'une copie du permis d'alcool délivré par la *Régie des alcools, des courses et des jeux* devra être remise à la Ville de Warwick.

Adoptée.

CORRESPONDANCE :

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME/INVITATION À LA FORMATION « ZONES DE CONTRAINTES NATURELLES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : NOS CCU SONT-ILS À JOUR? » :

2017-08-248 Il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseiller, monsieur Stéphane Hamel, soit autorisé à participer à la formation « Zones de contraintes naturelles et aménagement du territoire : nos CCU sont-ils à jour? » qui aura lieu le samedi 30 septembre à Nicolet;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 185 \$ plus les taxes applicables à l'*Association québécoise d'urbanisme* et le remboursement des frais de déplacements selon la réglementation en vigueur.

Adoptée.

CANCER DE LA PROSTATE CANADA/PROCLAMATION DU MOIS DE SEPTEMBRE COMME MOIS DÉVOUÉ À LA SENSIBILISATION DU CANCER DE LA PROSTATE :

CONSIDÉRANT QUE le cancer de la prostate est la forme de cancer la plus courante chez les hommes au Canada;

CONSIDÉRANT QU'un Canadien sur sept en recevra un diagnostic au cours de sa vie;

CONSIDÉRANT QU'environ 23 100 Canadiens recevront un diagnostic de cancer de la prostate au Canada cette année;

CONSIDÉRANT QUE le taux de survie au cancer de la prostate peut dépasser 90 % s'il est détecté hâtivement;

CONSIDÉRANT QUE les hommes qui ont des antécédents familiaux de la maladie ou sont de descendance africaine ou caribéenne courent plus de risques que les autres hommes de développer un cancer de la prostate;

CORRESPONDANCE : (SUITE)

CANCER DE LA PROSTATE CANADA/PROCLAMATION DU MOIS DE SEPTEMBRE COMME MOIS DÉVOUÉ À LA SENSIBILISATION DU CANCER DE LA PROSTATE : (SUITE)

CONSIDÉRANT QUE Cancer de la prostate Canada recommande aux hommes de passer un test de l'APS dans la quarantaine pour établir leur taux de référence;

2017-08-246 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les élus municipaux de la Ville de Warwick proclament par la présente, septembre 2017, le Mois de la sensibilisation au cancer de la prostate à Warwick.

Adoptée.

ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC/INVITATION À PARTICIPER AU COLLOQUE DE ZONE :

2017-08-247 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux et la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Jacqueline Vallée soient autorisées à participer au colloque annuel de l'*Association des directeurs municipaux du Québec* le 14 septembre 2017 à Drummondville;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription (incluant le dîner) au montant de 200 \$ taxes incluses à l'*Association des directeurs municipaux du Québec* et le remboursement des déplacements selon la réglementation en vigueur.

Adoptée.

ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE :

2017-08-249 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la correspondance du mois de juillet 2017 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 233-2017 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 1 200 000 \$ POUR L'ACHAT D'UN CAMION AUTOPOMPE ÉCHELLE 78 PIEDS « QUINT » :

2017-08-250 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois, appuyée par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 233-2017 décrétant un emprunt et une dépense de 1 200 000 \$ pour l'achat d'un camion autopompe échelle 78 pieds « QUINT ».

Adoptée.

AVIS DE MOTION :

Aucun.

AFFAIRES NOUVELLES :

FÉLICITATIONS/MIREILLE MOREAU :

2017-08-251

Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal félicite Mireille Moreau de Warwick pour avoir remporté la médaille d'argent en duo au tennis avec Érica Di Battista aux *Jeux du Canada* qui se tenaient à Winnipeg du 28 juillet au 13 août dernier.

Adoptée.

RAPPORT DES COMITÉS :

Madame Noëlla Comtois mentionne que les Mardis de la culture auront lieu les 15 et 22 août prochains au parc Anna-C.-Picard et que les mercredis folkloriques ont toujours lieu au parc Étoiles d'Or. Également, le 25 août à la bibliothèque P.-Rodolphe-Baril auront lieu les activités de clôture du club de lecture. Dans le cadre de biblio-jeux, l'orthophoniste sera à la bibliothèque les samedis 9 septembre, 7 octobre et 4 novembre. La population est invitée à participer à l'entretien des jardins collectifs et à y cueillir des aliments.

Monsieur Pascal Lambert précise qu'il y a eu 723 participants à Fort dans la course et que les surplus dégagés par l'évènement seront remis à l'Association du hockey mineur, à l'école l'Eau Vive, au comité solidarité et à la maison des jeunes de Warwick.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Monsieur Marc-André Rancourt, du comité des résidents du CHSLD de Warwick présente une demande pour la réfection des sentiers du parc Étoiles d'Or et des infrastructures des jardins Baril.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

2017-08-252

À dix-neuf heures cinquante-huit, il est proposé par monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité, que la séance soit levée.

Adoptée.

Diego Scalzo, maire
Président

Lise Lemieux, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Diego Scalzo maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la secrétaire-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Diego Scalzo, maire
Président